



Le 3 février 2012

Communiqué de presse

Romain LECOUSTRE inspecteur du travail et militant SUD Travail s'est suicidé à son domicile le 18 janvier 2012.

Aujourd'hui, personne ne doute de la nature professionnelle de son mal-être, ni des causes de son suicide. En effet, le 28 juillet 2011, Romain avait déjà tenté de se suicider. Depuis, il s'était engagé, au côté des organisations syndicales, dans un combat pour faire reconnaître le caractère professionnel de sa tentative de suicide et dans un combat collectif pour que l'administration cesse de mettre en œuvre les politiques de casse du ministère du travail (RGPP, politique du chiffre etc...), et fasse cesser les comportements hiérarchiques que ces politiques autorisent.

Aujourd'hui, seule l'administration met encore en doute la nature professionnelle du mal-être de Romain et refuse d'en tirer les conséquences :

- cette administration qui refuse encore aujourd'hui de reconnaître le caractère professionnel de son suicide alors qu'elle sait pour avoir été alertée dès juin 2010 par le médecin du Travail, par les organisations syndicales, par les témoignages des agents et même par son inspection générale des services que les conditions d'exercice du métier de Romain et l'environnement hiérarchique sont clairement responsables de la dégradation profonde de son état de santé, qui l'a conduit à la mort.

- cette administration qui, alors qu'elle avait parfaitement connaissance de la situation, a continué de nier y compris publiquement les causes de la souffrance de Romain LECOUSTRE après sa tentative de suicide en l'enfermant dans un dédale de procédures administratives, aggravant toujours plus son état de santé.

- cette administration qui persiste à maintenir sa politique du chiffre, les politiques de suppression d'effectif et de suppression de missions quel qu'en soit le coût pour la santé des agents, et ce moins de 8 mois après le suicide de Luc Beal Rainaldy, inspecteur du Travail.

Cette attitude de déni et de mépris a cours dans le ministère de Xavier Bertrand, le même qui demande aux entreprises de prévenir les risques psycho-sociaux et de ne pas sous-déclarer les accidents de travail.

Pour toutes ces raisons, l'ensemble des organisations syndicales du ministère du Travail appellent les agents du ministère du Travail à se mettre en grève le 7 février 2012 et à se rassembler à 11h devant le cabinet du ministre, rue de Grenelle pour demander :

- la reconnaissance immédiate en accident de service de son suicide et de celui de Luc Beal Rainaldy en accidents de service.
- l'abandon immédiat de tous les objectifs chiffrés
- l'arrêt des suppressions d'emplois, de missions et des mutualisations de fonctions avant leur externalisation
- le retrait de la note sur la ligne hiérarchique
- l'arrêt de la dévalorisation et la déstabilisation des agents comme mode de relations hiérarchiques.

Contacts presse : CFDT : Martine Joly : 06 85 71 21 86
CGT : Philippe Royer : 06 76 75 39 52
FO : Florence Barral Boutet : 06 82 90 84 79
FSU/SNUTEFE : Lydia SAOULI 06 09 96 35 73
SUD Travail : Jérôme Oriol : 06 99 81 01 33
UNSA ITEFA : Michel Zeau : 06 07 71 46 67